



L'HEBDO DISCIPLINAIRE

3 décembre 2021

La Commission Régionale de Discipline du jeudi 2 décembre 2021 a notamment prononcé les sanctions suivantes :

- 1 joueur a écopé de 18 mois de suspension pour expectoration volontaire susceptible d'atteindre une personne et tentative de coup, envers un officiel ;
- 1 adjoint a écopé de 6 mois de suspension pour intimidation(s) et menace(s) envers un officiel ;
- 1 joueur a écopé de 10 matches de suspension pour coup envers un licencié ;
- 1 équipe d'un club sanctionnée de 3 matches de suspension de terrain avec sursis ;
- 1 club sanctionné d'un sévère rappel à l'ordre sur la sécurité ;
- 2 joueurs ont écopé de 6 matches de suspension pour comportement injurieux, excessif et blessant envers officiels ;
- 2 joueurs ont écopé de 6 matches de suspension pour bousculade volontaire envers adversaire ;
- 1 joueurs a écopé de 5 matches de suspension pour coup envers adversaire n'occasionnant pas une blessure ;
- 8 joueurs ont écopé de 4 matches de suspension pour acte de brutalité envers adversaire, pendant une action de jeu ;
- 1 joueur a écopé de 4 matches de suspension pour comportement injurieux et grossiers envers un officiel ;
- 5 joueurs ont écopé de 3 matches de suspension pour faute grossière envers adversaire ;
- 1 joueur a écopé de 3 matches de suspension pour comportement blessant envers un officiel ;
- 5 joueurs ont écopé de 2 matches de suspension pour anéantissement d'une occasion de but ;
- 1 joueur a écopé de 2 matches de suspension pour comportement excessif envers un officiel ;
- 10 joueurs ont écopé de 1 match de suspension pour récurrence d'avertissements ;
- 1 dossier avec demande de rapport(s) complémentaires(s) ;
- 4 dossiers avec convocations des parties pour une audition en séance plénière ;
- 1 dossier classé sans suite.

La prochaine réunion de la commission de discipline est programmée le mardi 7 décembre 2021 à 18 heures.